

APPEL À CANDIDATURES 2024-2025

<p>1. INTITULE DES DOMAINES D'ETUDES DOCTORALES : (i) Sciences de l'Homme et de la Société (SHS), (ii) Lettres, Langues et Arts (LLA), (iii) Sciences de l'Éducation et de la Formation (SEF), (iv) Sciences de l'Information, de la Communication et des Arts (SICA)</p>		
<p>2. OBJECTIFS DES ETUDES DOCTORALES 2.1. OBJECTIF GENERAL :</p> <p>Former en trois (3) ans les doctorants inscrits en thèse de doctorat jusqu'à l'obtention du grade de Docteur dans les mentions ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Espace, Société et Environnement ; - Mémoire, Patrimoine et Changements ; - Homme et Société ; - Sciences de l'Éducation et de la Formation ; - Linguistique, Littérature et Civilisation ; - Héritages Culturels et Arts. 	<p>4.3. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE</p> <p>Le dossier de candidature aux études doctorales est constitué de documents suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. une demande d'inscription adressée au Président de l'Université de Lomé ; 2. une copie légalisée des diplômes du BAC2, de la Licence et du master, ou titres jugés équivalents (attestations ou diplômes) ; 3. des copies légalisées des relevés de notes du parcours de master ou titre jugé équivalent ; 4. une copie légalisée de la dernière carte d'étudiant ; 5. une copie simple d'une pièce nationale d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) en cours de validité ; 6. un curriculum vitae détaillé ; 7. des justificatifs des acquis ou expériences professionnels, copies légalisées d'attestation d'emploi, de stage en entreprise, en laboratoire, etc...; 8. une lettre de motivation adressée au directeur de l'école doctorale précisant la formation et/ou la spécialité doctorale(s) souhaitée(s); 9. l'original de la quittance ou d'un transfert international des frais d'études de dossier. 	<p>LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS</p> <p>Secrétariat de la Direction de de l'École Doctorale au Sous-sol de l'Amphi Ampah Johnson au Campus Nord</p>
<p>2.2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE LA FORMATION DOCTORALE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - permettre aux doctorants d'acquérir une culture scientifique générale ; - renforcer les connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques des doctorants ; - offrir aux doctorants un large spectre de formations spécifiques ; - amener les doctorants à acquérir des compétences professionnelles et complémentaires à leurs connaissances disciplinaires ; 		<p>PERIODE DE DEPÔT DES DOSSIERS</p> <p><i>Du 23 septembre au 04 octobre 2024</i></p> <p>Matin : 07H30 à 12H00 Après-midi : 14 H30 à 17H00</p>
<p>3. COMPETENCES A ACQUERIR</p> <p>La formation aux études doctorales permet aux doctorants d'acquérir des compétences dans les spécialités de leur choix relevant, entre autres, de la Géographie, l'Histoire, la Philosophie, la Sociologie, la Psychologie, l'Éducation et la Formation, les Lettres Modernes, l'Anglais, l'Allemand, l'Espagnol, l'Information et la Communication, la Culture et les arts.</p>	<p>LIEU DE PAIEMENT DE LA QUITTANCE</p> <p>ECOBANK : 01708 140004450003 40</p> <p>IB BANK (BTCl) : 01030 006429700111 01</p>	

4. CONDITIONS D'ADMISSION ET MODALITES DE CANDIDATURE

4.1. CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats étudiants ou salariés aux études doctorales désireux de s'inscrire en première année de thèse à l'École Doctorale Lettres et Humanités de l'Université de Lomé doivent être titulaire d'un Diplôme de **Master recherche** ou de tout autre diplôme équivalent et avoir au moins la Mention assez-bien. Ils doivent également disposer d'un projet de sujet de thèse.

4.2. MODALITES DE CANDIDATURE

Les modalités de candidature sont les suivantes :

Le projet de sujet de thèse doit cadrer en général avec les axes de recherche (GARE) définis à l'Université de Lomé à savoir :

- Nature, Agriculture et sécurité alimentaire ;
- Édification de la paix sociale ;
- Ressources naturelles et gestion de l'environnement.

Les thématiques de recherche qui découlent des axes prioritaires de recherche des SRU seront disponibles au Secrétariat administratif des Écoles Doctorales.

Le candidat doit s'assurer que le sujet du projet de thèse est original et n'a pas fait l'objet de travaux antérieurs, en se référant à la liste des thèses déjà conduites à l'Université de Lomé.

Le candidat doit trouver un directeur de thèse habilité à diriger des travaux de recherche à l'Université de Lomé.

Suivant le champ couvert par le sujet, l'inscription est possible avec deux codirecteurs au maximum, sauf en cas de dérogation spéciale. Dans le cas d'une codirection, un des directeurs au moins est de l'Université de Lomé. La liste des enseignants-chercheurs et chercheurs habilités à diriger une thèse est disponible à la DAAS et à l'École Doctorale.

Le candidat a également la possibilité de s'inscrire à la fois à l'Université de Lomé et dans une autre institution d'enseignement supérieur habilitée à délivrer le diplôme de doctorat et comportant des formations doctorales ou des écoles doctorales, dans le cadre d'une convention de cotutelle.

10. le projet d'études doctorales de quatre (04) à six (06) pages comprenant un libellé du sujet de la thèse, des objectifs de la thèse, une problématique, des résultats attendus et une bibliographie sélective.

11. l'accord du directeur ou des directeurs de thèse.

Lomé, le **16 SEPT 2024**

Le Président de l'Université de Lomé,



Professeur Adama Mawulé KPODAR

PROCEDURE DE SELECTION

*La Présélection
L'Entretien Individuel
La Sélection Définitive*

Du 07 au 12 octobre 2024

RESULTATS DE SELECTION

15 octobre 2024

Pour toutes informations complémentaires, contacter par téléphone les numéros suivants : **(00228) 91258018 ; (00228) 91710804** ou par courriels : ed730lh@gmail.com